

Julie White, *Les femmes et le travail à temps partiel*, étude préparée pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1983

Céline Saint-Pierre

Numéro 5, hiver 1984

Femmes et pouvoir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040450ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040450ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saint-Pierre, C. (1984). Compte rendu de [Julie White, *Les femmes et le travail à temps partiel*, étude préparée pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1983]. *Politique*, (5), 133–136. <https://doi.org/10.7202/040450ar>

Julie White, *Les femmes et le travail à temps partiel*, étude préparée pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1983.

Question controversée que celle du travail à temps partiel et de la place prédominante occupée par les femmes dans les emplois de ce type. L'objectif de Julie White dans cette étude est de deux ordres: d'une part, rendre compte de la situation du travail à temps partiel au Canada par un examen de la structure du marché du travail et des secteurs de la production secondaire et tertiaire où il est présent et par une revue des principales dispositions syndicales et législatives concernant la protection des travailleuses et des travailleurs à temps partiel; d'autre part, formuler des recommandations visant à orienter les futures politiques en cette matière. Pour réaliser les objectifs de cette recherche, l'auteure a travaillé à partir des données primaires (statistiques, textes de

lois et conventions collectives) et elle a effectué des entrevues auprès de représentants de dix-huit syndicats importants à travers le Canada regroupant 63 pour cent de l'ensemble des femmes syndiquées. La problématique qui sous-tend la démarche de l'auteure et qui émerge dans ses recommandations, prend principalement comme objet les femmes mariées de plus de 25 ans ayant des enfants en bas âge. Le chapitre I est particulièrement intéressant. L'auteure fait bien ressortir les arguments qui militent en faveur ou contre le travail à temps partiel. Il est évident que la question du travail à temps partiel et de la présence massive des femmes dans ce type d'emploi ne peut être envisagée en dehors de leur autre travail, le travail domestique. Cependant, nous rappelle Julie White avec preuves à l'appui, nous ne devons pas perdre de vue une double constatation de très grande importance lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques sur la question du travail à temps partiel: *la première* concerne l'augmentation continue des emplois à temps partiel depuis dix ans, augmentation, qui loin de se résorber, ira en s'accroissant; examinons les données qu'elle nous soumet: «Entre 1953 et 1975, les travailleurs qui faisaient moins de 35 heures par semaine sont passés de 3,7 pour cent à 12,9 pour cent de la population active. D'après la nouvelle définition de 1975, la proportion de travailleurs à moins de 30 heures par semaine a continué d'augmenter et elle est passée de 10,6 pour cent à 13,5 pour cent en 1981.» (p. 42) Les données sont claires, le travail à temps partiel augmente plus vite que le travail à temps plein pour les hommes et pour les femmes et il a été établi que «si l'expansion de ce type de travail continuait au même rythme, en l'an 2000, 50 pour cent des emplois de la population active serait à temps partiel» (p. 42). *La seconde constatation* concerne la double journée de travail pour les femmes: lorsque les femmes entrent sur le marché du travail, il semble selon certaines études canadiennes, que «la charge globale de travail (travail rémunéré et travail domestique) augmente de onze à dix-sept heures par

semaine, jusqu'«à atteindre 63 heures de travail par semaine» (p. 9): le temps de travail domestique est réduit pour permettre l'exécution du travail salarié mais il s'accompagne d'un accroissement de son intensification (rythme accru pour exécuter les mêmes tâches) et le temps consacré auparavant aux loisirs diminue radicalement. Quant au partage des tâches domestiques entre l'homme et la femme, il ne s'est pas modifié sensiblement: «la quantité de travail domestique que l'homme prend en charge augmente seulement d'une à deux heures par semaine», ce qui revient à dire que pour les femmes-travailleuses, les responsabilités reliées au travail domestique ne varient pas. (p. 9)

Jules White s'appuie sur cette double constatation lorsqu'il s'agit d'examiner et d'évaluer les réponses syndicales et les mesures législatives en cette matière. C'est donc dire qu'elle juge non adéquate l'opposition formelle et tranchée de certains syndicats au travail à temps partiel et l'état actuel des lois visant à protéger les travailleuses et les travailleurs qui vivent cette situation. Par ailleurs, l'auteure mentionne le fait qu'il faille aussi tenir compte de la proportion de ceux et celle qui veulent travailler à temps partiel ou du moins réduire leur temps de travail. Conséquemment, il serait plus efficace et opportun, selon elle, que les syndicats tentent d'intégrer les droits des travailleuses et travailleurs à temps partiel dans leurs négociations et les fassent reconnaître dans des législations appropriées. «L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, l'expansion du travail à temps partiel» ... «et du secteur tertiaire dans l'activité économique, les progrès technologiques ont transformé du tout au tout la vie active des Canadiens sur une période relativement courte» (p. 150). Cette évolution devra être prise en compte par le mouvement syndical dont la démarche s'appuie encore trop sur la défense «de travailleurs de sexe masculin exerçant leur activité à temps plein dans le secteur industriel» (p. 150). Ces responsabilités doivent aussi être du ressort des gouvernements vu l'ampleur du phénomène et de la

population concernée: un million et demi de travailleurs et travailleuses à temps partiel auquel s'ajoutera la majorité des futurs travailleurs et travailleuses.

Le grand mérite de cette recherche est d'avoir réussi à compiler les données existantes sur cette question, de les avoir réorganisées et rendu compréhensibles sociologiquement. C'est aussi un apport important à tout le débat sur la question du travail à temps partiel en ce sens que l'auteure, dans ses recommandations, s'écarte quelque peu du chemin suivi jusqu'à maintenant par les organisations syndicales. Elle pointe aussi du doigt une piste de recherche absolument nécessaire à poursuivre visant à approfondir les rapports et les contradictions qui articulent le double rôle de la grande majorité des femmes: travailleuse domestique et procréatrice et travailleuse salariée. Cette condition des femmes demeure, à mon avis, le point d'ancrage de toute la discussion sur le travail à temps partiel et l'auteure l'a bien relevé dans la problématique et dans ses recommandations. Des recherches en ce sens sont en cours et il nous faut espérer qu'elles se multiplient sinon nous risquons de reproduire une approche très «masculiniste» du rapport au travail, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

Céline Saint-Pierre
Université du Québec à Montréal